



NATATION

2025/2026

RAPPEL : LE PORT du BONNET de BAIN est OBLIGATOIRE pour tous les SCOLAIRES.

COTONNE
TEL : 04.77.80.41.23

ville de
Saint-Etienne

4^{ème} PERIODE Du LUNDI 19 JANVIER au VENDREDI 6 MARS 2026

Saint-Etienne, le 12 Janvier 2026

Conseiller Pédagogique Référent ⇒ Frédéric TSCHERTER

DATES	De 9 h 30 à 10 h 15	De 10 h 15 à 11 h	De 13 h 50 à 14 h 35	De 14 h 35 à 15 h 20	De 15 h 20 à 16 h 05
LUNDI 19-26 JAN 2-23 FEV 2 MARS			JULES FERRY CAR N°1 à 13 h 20 PARROT Lise CE2/CM1 - 24 JULES FERRY CAR N°1 à 13 h 20 ROUX/MOUNIER CE1/CE2 - 22 NB max autorisé dans le bus : 50	CENTRE 2 CAR N°1 à 14 h ESCHALLIER Marie CP/CE1 - 21 CENTRE 2 CAR N°1 à 14 h SABOT/DARNE CP/CE1 - 21 NB max autorisé dans le bus : 45	JULES FERRY CAR N°2 à 14 h 50 LONGEON Sylvie CM1/CM2 - 25 JULES FERRY CAR N°2 à 14 h 50 ROBIC Floriane CM2/CM2 - 26 NB max autorisé dans le bus : 55
MARDI 20-27 JAN 3-24 FEV 3 MARS			JOMAYERE CAR N°1 à 13 h 20 SAUMET Fabienne CE1 - 24 JOMAYERE CAR N°1 à 13 h 20 SAINT MARCOUX M. CE2/CM1 - 23 NB max autorisé dans le bus : 53	TARDY CAR N°1 à 14 h SACZKA Cécile CE1 - 23 TARDY CAR N°1 à 14 h LAVASTRE Tristan CE2/CM1 - 22 NB max autorisé dans le bus : 51	CENTRE 2 CAR N°2 à 14 h 50 WAISSE/TRUCHET CP/CE1 - 22 CENTRE 2 CAR N°2 à 14 h 50 MALOCHET/SANCHEZ CE2 - 24 NB max autorisé dans le bus : 50
JEUDI 22-29 JAN 5-26 FEV 5 MARS	RIVIERE CAR à 9 h COLLARD Catherine CP - 24 RIVIERE CAR à 9 h MACHABERT Betty CP - 19 NB max autorisé dans le bus : 46	SOLAURE CAR à 9 h 40 PRADIER Marie CM2 - 22 JOMAYERE CAR à 9 h 50 PADEL Karine CP/CE1 - 24 NB max autorisé dans le bus : 50	TARDY CAR N°1 à 13 h 20 SACZKA Cécile TARDY CAR N°1 à 13 h 20 LAVASTRE Tristan NB max autorisé dans le bus : 51	JULES FERRY CAR N°1 à 14 h LONGEON Sylvie JULES FERRY CAR N°1 à 14 h ROBIC Floriane NB max autorisé dans le bus : 55	CENTRE 2 CAR N°2 à 14 h 50 ESCHALLIER Marie CENTRE 2 CAR N°2 à 14 h 50 SABOT/DARNE NB max autorisé dans le bus : 45
VENDREDI 23-30 JAN 6-27 FEV 6 MARS			JULES FERRY CAR N°1 à 13 h 20 PARROT Lise JULES FERRY CAR N°1 à 13 h 20 ROUX/MOUNIER NB max autorisé dans le bus : 50	JOMAYERE CAR N°1 à 14 h SAUMET Fabienne JOMAYERE CAR N°1 à 14 h SAINT MARCOUX Marie-Anne NB max autorisé dans le bus : 53	CENTRE 2 CAR N°2 à 14 h 50 WAISSE/TRUCHET CENTRE 2 CAR N°2 à 14 h 50 MALOCHET/SANCHEZ NB max autorisé dans le bus : 50

PRM : classes qui se rendent à la piscine par leurs PROPRES MOYENS

CAR : classes transportées par les AUTOCARS CHAZOT, 1 rue Marcellin Allard, 42000 ST-ETIENNE, tel : 04-77-95-31-27

RESPECTEZ IMPERATIVEMENT LES HORAIRES NOTES SUR CE PLANNING

Ce PLANNING TIENT LIEU de CERTIFICAT D'ACTIVITE et ATTESTATION de PRISE en CHARGE

En cas de non-participation à une séance pour une raison quelconque, avertir le transporteur, le directeur de la piscine par téléphone et le **CAN PAR MAIL**